

## LA LUTTE ANTI-CONTREFAÇON AU BRÉSIL ET EN FRANCE

Avec **Louis Lozouet (Venturini IP)**, **Alice Rolain (Unifab)** et **Renata da Motta Garcia Gamar (Insiders Corp)**

*Paris, le 29 novembre 2024*



La **Chambre de Commerce du Brésil en France - CCBF**, par le biais de sa commission juridique (COMJUR) a organisé le 29 novembre 2024 une conférence sur **“la lutte anti-contrefaçon au Brésil et en France”**, à la Salle Villa-Lobos de l’Ambassade du Brésil à Paris.

Présidée par M. Philippe LECOURTIER, Président du Conseil d’Administration de la CCBF, cette conférence a permis de souligner les engagements pris par des organisations telles que, CNCP - Conseil National brésilien de lutte contre le piratage et l’INPI - l’Institut National de la Propriété Industrielle brésilien et également de la France, en matière de lutte contre la contrefaçon, de contrôle de la qualité des produits ou encore du respect de la propriété intellectuelle.

Parmi les intervenants figuraient **M. Louis Lozouet (Venturini IP)**, **Alice Rolain (Unifab)** et **Renata da Motta Garcia Gamar (Insiders Corp)**.

Ils ont montré que des progrès dans la lutte contre le piratage se sont intensifiés ces dernières années et ont été reconnus dans l’évaluation du Brésil dans le rapport spécial 301 2023 du représentant américain au commerce (USTR). Mais malgré les efforts évidents, il existe encore une marge de progression entre le gouvernement brésilien, la société et les entreprises pour réduire le piratage et améliorer l’environnement commercial de la PI au Brésil.

Au niveau mondial, des progrès significatifs grâce aux outils numériques récents peuvent aider dans ce combat. Mais il est important de garder une constante évolution de ces outils pour combattre de manière percutante les, toujours innovatrices, stratégies de contrefacteurs.

Les campagnes de sensibilisation sont d’extrême importance pour le changement de mentalité est essentiel dans la lutte contre la contrefaçon.